



# Syndicat Mixte de portage du SAGE Rance Frémur

## Proposition de stage 2016

**Titre du stage :** ELABORATION DE REFERENTIELS AGRONOMIQUES LOCAUX ET D'INDICATEURS DE SUIVI DES PRATIQUES AGRICOLES DANS PERIMETRE DU SAGE RANCE FREMUR BAIE DE BEAUSAIS

### **Contexte :**

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) révisé de la Rance, du Frémur et de la Baie de Beausais a été approuvé par arrêté préfectoral et est en application depuis le 9 décembre 2013. Il a pour objectif d'atteindre le bon état écologique des eaux.

Plusieurs dispositions visent directement le monde agricole au travers de la réduction des fuites d'azote, des flux de phosphore d'origine agricole, de l'utilisation agricole des produits phytosanitaires.

La Commission Locale de l'Eau propose un stage pour l'aider à mettre en œuvre l'orientation de gestion n°17 (élaboration de référentiels agronomiques locaux) et la disposition n°39 (Connaître et suivre la pression azotée et les pratiques agricoles) du SAGE révisé.

Ce stage fait appel à de bonnes connaissances en agronomie.

### **Sujet :**

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Rance Frémur baie de Beausais, en lien avec la coordinatrice du SAGE et en collaboration avec les comités professionnels agricoles des contrats territoriaux et leurs animateurs, le stagiaire se verra confier les missions suivantes :

- × sur le modèle du référentiel agronomique régional, préciser les références pour le contexte du SAGE Rance Frémur baie de Beausais et ses 4 sous-bassins versants
- × élaborer des indicateurs pour évaluer l'impact des pratiques de fertilisation et de gestion des terres sur les fuites de nitrates vers les eaux
- × mettre en place le suivi des indicateurs avec les partenaires et faire un point « zéro »
- × faire le lien avec le travail mené par la CLE en 2015 sur la préservation du « capital sol »
- × élaborer un plan de diffusion des outils réalisés auprès des partenaires, des prescripteurs et des agriculteurs

### **Conditions du stage :**

Structure d'accueil : Syndicat Mixte de portage du SAGE Rance Frémur Baie de Beausais

Lieu : 5 rue Gambetta - Dinan (22)

Période : 6 mois

Profil recherché : Bac +5

Indemnisation légale + remboursement des frais de déplacement

**Candidatures à adresser par courriel à M. le Président du Syndicat mixte de portage du SAGE RANCE FREMUR à l'adresse suivante : [cle.rance@orange.fr](mailto:cle.rance@orange.fr)**

### **Orientation de gestion n°17**

Les **référentiels agronomiques locaux (RAL)** ont pour objectif général d'apporter des références agronomiques et méthodologiques, aux agriculteurs et aux techniciens, destinées à alimenter les modèles de raisonnement qui sont à la base de la réalisation du plan de fumure prévisionnel et qui visent l'optimisation environnementale et économique de la fertilisation.

Localement, chaque bassin versant breton présente des spécificités, tant du point de vue des contextes pédoclimatiques que de la typologie des exploitations (quantité et type d'azote organique à gérer, rotations les plus fréquentes, ...). Ainsi, un référentiel agronomique local (RAL) est élaboré pour le territoire du bassin versant Rance Frémur Baie de Beausais, dans le cadre des contrats territoriaux, puis diffusés auprès des agriculteurs et de leurs différents prescripteurs. Ce RAL est utilisé afin d'ajuster au mieux la fertilisation des cultures. Il sera régulièrement mis à jour.

### **Disposition n°39 : Connaître et suivre la pression azotée et les pratiques agricoles à l'échelle des sous-bassins versants**

La réduction de la pollution par les nitrates représente un enjeu essentiel. Elle est requise pour atteindre les objectifs de qualité liés à la directive cadre sur l'eau et aux objectifs du présent SAGE.

Le suivi des programmes d'action sur le territoire du SAGE doit permettre d'évaluer l'efficacité des actions de réduction des pollutions des eaux par les nitrates. Pour cela, il est nécessaire de suivre, outre la qualité des eaux superficielles et souterraines, l'évolution des pratiques agricoles.

Pour ce faire, la commission locale de l'eau élabore des indicateurs pour évaluer l'impact des pratiques de fertilisation azotée et de gestion des terres sur les fuites de nitrates vers les eaux.

Ces indicateurs sont renseignés annuellement sur le périmètre du SAGE.

Ce suivi annuel comprend notamment, sur un ensemble de parcelles représentatives des sous-bassins versants du territoire Rance Frémur Baie de Beausais, une mesure du reliquat d'azote minéral dans le sol réalisée à l'entrée de la période de percolation et une seconde mesure du reliquat d'azote minéral dans le sol réalisée à la sortie de la période de drainage. Ces données sont une base de travail et d'échange, à vocation pédagogique, pour suivre les pressions et les risques de fuite.